



Bordeaux, le mardi 16 décembre 2014

**DÉCLARATION DU SNETAA-FO
À LA CAPA « AVANCEMENT D'ÉCHELON »
DES PLP**

Madame La DRRH,
Monsieur Le Directeur du Personnel Enseignant,
Mesdames & Messieurs les Inspecteurs,
Mesdames & Messieurs les Chefs d'établissement,
Mesdames & Messieurs les Gestionnaires,

Chers Collègues,

Le SNETAA, première organisation syndicale dans l'Enseignement Professionnel public depuis 1967, a consolidé sa première place au niveau académique, mais aussi national, lors de ces dernières élections professionnelles. En effet, avec 128 voix de plus qu'en 2011, le SNETAA-FO Bordeaux a enregistré en sa faveur une augmentation de 34% des suffrages exprimés par les PLP, ce qui lui permet d'accentuer son avance sur toutes les autres organisations. Visiblement, ces excellents résultats ont provoqué chez ceux qui « se voyaient déjà en haut de l'affiche », beaucoup de déception... Des collègues PLP ont été choqués par certains écrits circulant dans les salles de professeurs et par courriels. Après débats et réflexion, nous avons décidé de « tracer un trait » sur ces réactions excessives. Talleyrand disait : « Tout ce qui est excessif est insignifiant ». Nous partageons ses propos.

Rappelons quand même ici que pour le SNETAA-FO, en toutes circonstances, la tâche du syndicat reste la défense des intérêts matériels et moraux de tous ses adhérents indépendamment des opinions politiques, philosophiques ou religieuses. Notre position constante et permanente d'indépendance vis-à-vis de tous les partis politiques est toujours scrupuleusement respectée. Contrairement à d'autres, nous avons toujours refusé de prendre position pour un candidat ou un autre à l'occasion de scrutins politiques.

Mais allons à l'essentiel, car aujourd'hui l'heure est grave pour les PLP et pour l'Enseignement Professionnel public et laïque. En effet, pour le SNETAA, il est urgent et essentiel de se battre contre :

- 🗣️ La régionalisation de la carte des formations professionnelles qui entraîne de nombreuses fermetures dans nos LP pour laisser la place au développement de la formation par apprentissage ;
- 🗣️ Les nouvelles obligations de service auxquelles nous serons tous soumis à la rentrée 2015 et qui vont nous conduire à très court terme aux 1607 heures par an. Oui, certains chefs d'établissement l'ont déjà bien compris et ne cachent pas que dès septembre prochain, ils pourront nous solliciter davantage ;
- 🗣️ La politique d'orientation massive vers la voie générale et technologique qui empêche les jeunes de venir vers la voie professionnelle et qui contribue fortement à la dégradation de nos conditions de travail dans les LP. A noter que de plus en plus d'élèves arrivent directement en Première Professionnelle après une Seconde GT : il s'agit là du début de la généralisation du Bac Pro 2 ans !
- 🗣️ La « Refondation de l'Ecole » qui supprime des moyens à nos établissements qui étaient en zone d'Education prioritaire.

Il nous semble que pour espérer gagner tous ces combats, nous devrions faire le choix de nous rassembler plutôt que de nous diviser en évoquant des combats du passé, comme par exemple celui sur la « rénovation de la voie professionnelle » qui date, rappelons-le, de 2008. Et aujourd'hui encore plus qu'hier, notre organisation a le devoir d'assumer la responsabilité qui est la sienne. C'est pourquoi nous proposerons très rapidement à toutes les autres organisations qui souhaitent résister et combattre cette destruction de l'Enseignement Professionnel public, de nous réunir pour que nous puissions nous organiser et être plus efficaces.

Concernant précisément cette CAPA, dans cette période d'austérité, l'avancement d'échelon revêt pour les personnels une importance cruciale. En effet, le gouvernement gèle la valeur du point d'indice pour la cinquième année consécutive.

L'avancement constitue donc la seule façon de voir son traitement augmenter véritablement.

Plus que jamais, dans ce contexte, le SNETAA-FO rappelle sa revendication d'une augmentation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Commissaires Paritaires Académiques
du SNETAA-FO